



SOMMAIRE

> Focus :

- Cour d'appel de Gand

> En bref :

- Les contrats de gestion, un nouvel outil?

> Actualités :

- Auditorat du travail de Charleroi
- Gestion des ressources humaines
- Validation des descriptions de fonction
- Charge psychosociale au sein de l'OJ
- Frais de justice en matière pénale
- Le tableau de bord

> Contact

FOCUS

UN RAPPORT POUR LE SECTEUR CIVIL DE LA COUR D'APPEL DE GAND

A la demande du premier président, la Commission a analysé le secteur civil de la cour d'appel de Gand. Ce secteur était confronté à un arriéré croissant dans plusieurs chambres. A défaut de personnel supplémentaire, le besoin se faisait sentir d'affecter le mieux possible les forces disponibles. Avant d'entreprendre des actions concrètes d'amélioration, il était donc nécessaire d'acquérir une vision d'ensemble du fonctionnement du secteur. Dans ce but, la Commission a notamment interviewé 31 personnes, toutes catégories de personnel confondues. Qui mieux que les magistrats et le personnel judiciaire, en effet, peut indiquer ce qui marche bien et ce qui pourrait être amélioré ?



De g. à dr. : Cathrina Van den Abeele, greffier en chef, Benny Caignau, greffier chef de service et Henri Debucquoy, premier président de la cour d'appel.

Un rapport a été remis le 2 octobre au premier président. Il contient notamment une analyse des processus de travail. Un diagramme de flux représente graphiquement les contributions successives au dossier judiciaire de chaque fonction (du collaborateur au magistrat) et de chaque service. On «zoome» ensuite sur ces activités en les détaillant et en les reliant à la législation. De plus, tant les difficultés que les suggestions apparues durant les entretiens sont relayées. Ceux-ci ont mis en évidence des thématiques diversifiées, allant de questions très pratiques (concernant la gestion des audiences, les déplacements des dossiers, etc.) à des réflexions relatives à la qualité des décisions judiciaires. Une chose est sûre : le rapport offre suffisamment de matière pour définir et développer des actions d'amélioration.

EN BREF



LES CONTRATS DE GESTION, UN NOUVEL OUTIL ?

Plusieurs plans de réforme de la gestion de l'Ordre judiciaire ont évoqué ou évoquent le concept de « contrat de gestion ». Cet outil de pilotage et de suivi de l'activité d'une institution est nouveau pour la Justice. C'est pourquoi la Commission a jugé utile de rédiger une brochure de réflexion synthétique à ce propos. Cette brochure explique ce qu'est un contrat de gestion et tente de montrer comment on pourrait appliquer cette technique à l'Ordre judiciaire. Ce que faisant, elle met aussi en évidence une série de questions auxquelles il faudra répondre avant de pouvoir faire appel à ce type d'instrument.



Le Palais du Verre qui abrite l'auditorat du travail de Charleroi

LE DIALOGUE INTERNE A DÉMARRÉ POUR DE BON À L'AUDITORAT DU TRAVAIL DE CHARLEROI !

Le tandem magistrat et secrétaire qui a accepté de mouiller son maillot a passé avec succès la ligne d'arrivée de la première étape : une formation en communication à l'IFJ. Ces deux journées très utiles, alliées à l'accompagnement de la Commission, leur ont donné l'élan nécessaire pour s'attaquer aux entretiens, lesquels, à n'en pas douter, livreront une foule d'informations passionnantes puisque la presque totalité des membres du personnel judiciaire et des magistrats de l'auditorat ont accepté d'y prendre part.

[>> Retour au sommaire](#)



© articlewide.jpg

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES, CELA BOUGE !

Le vent de la modernisation souffle sur le domaine des ressources humaines. En effet, les choses bougent. Après avoir finalisé un important rapport relatif aux descriptions de fonctions, la Cmoj pilote les **comités de validation** tant pour le siège que pour le ministère public. L'adoption de ces descriptions constitue le point de départ d'un important mouvement de clarification dans l'accomplissement des tâches des uns et des autres. Parallèlement à cela, des discussions relatives aux **tâches centrales des magistrats et du personnel judiciaire** - et à leur avenir - ont été initiées au CSJ avec les acteurs judiciaires et avec la collaboration de la Cmoj; des développements sont attendus au cours de cet automne. Enfin, les premières discussions visant à la création d'une **plate-forme HRM** ont eu lieu en septembre; elles rassemblaient les autorités judiciaires, le SPF Justice et la Commission de modernisation. Ce nouveau lieu devrait devenir le lieu stratégique compétent pour toutes les questions de gestion des ressources humaines. Nous vous tiendrons au courant de l'évolution de ces dossiers extrêmement importants pour l'avenir de l'Ordre judiciaire.

[>> Retour au sommaire](#)



Quelques membres du Comité de validation du M.P.

LA VALIDATION DES DESCRIPTIONS DE FONCTION A COMMENCÉ

Comme vous le savez, en septembre de l'année dernière, la Commission a adressé au Ministre de la Justice un **rapport final** circonstancié contenant ses propositions de descriptions de fonction pour les membres du personnel judiciaire de niveau A, les greffiers et les secrétaires. A la suite de ce rapport, elle a également rédigé une **note additionnelle** en réponse aux réactions qu'elle a reçues de la part des acteurs de terrain. Ces documents peuvent être consultés sur le site internet de la Commission.

Le moment est venu de **valider ces propositions de descriptions de fonction**. Deux comités de validation ont entrepris ce travail, l'un pour le ministère public, l'autre pour le siège. Des représentants de l'Ordre judiciaire, du cabinet de la Ministre et de la Direction générale de l'Organisation judiciaire composent ces comités.

La Commission, qui en assure la présidence, y explique sa méthode de travail et les choix qu'elle a posés. Elle veille également au maintien d'une cohérence entre les différentes fonctions.

[>> Retour au sommaire](#)

ACTUALITÉS



© Laprevention.be

CHARGE PSYCHOSOCIALE AU SEIN DE L'OJ: DES AVANCÉES POSITIVES

Consciente de la nécessité d'optimiser le bien être au travail et en réponse au [rapport de la CMOJ](#), notre Ministre de la Justice souhaite que la charge psychosociale au sein de l'ordre judiciaire soit prise en compte.

A cet effet, elle a mis en place 2 organes :

- Une Task Force placée sous son autorité ;
- Une commission consultative qui agira à la demande et sous l'autorité de la Task Force.

La commission sera présidée par la CMOJ.

A noter également qu'un rapport sur l'analyse de risques de la charge psychosociale qui devra être faite au sein de l'ordre judiciaire a déjà été demandé par la Ministre au SIPPT du SPF Justice.

Une première réunion de la commission consultative a eu lieu le 19 octobre 2012, à laquelle ont participé tous les acteurs judiciaires (31 personnes). Ils ont eu l'occasion de s'exprimer et de faire entendre leurs besoins. Un groupe de travail a été constitué et est chargé de faire des propositions concrètes.

La Commission de modernisation se réjouit de ces avancées positives, qui sont à suivre de près.

[>> Retour au sommaire](#)



© razvani.onut.jpg

FRAIS DE JUSTICE EN MATIÈRE PÉNALE

Depuis sa création la Commission de modernisation s'intéresse à la gestion des frais de justice en matière pénale (www.cmro-cmoj.be). Au cours des prochaines semaines, la Cmoj sera présente dans [plusieurs formations](#) professionnelles s'adressant aux magistrats, aux greffiers et aux secrétaires de parquet. Ces formations sont centrées sur l'aspect pratique en ADN, en téléphonie, en saisie et confiscation, etc. Faites-le savoir autour de vous. Autre chantier, il concerne l'analyse des dossiers soumis à (et arrêts prononcés par) la Cour d'assises du Brabant durant les années 2010 et 2011, qui a débuté ce printemps. Il se poursuit et un rapport sera prêt prochainement.

[>> Retour au sommaire](#)



Quelques participants au séminaire

TABLEAU DE BORD

Soucieuse de doter les autorités judiciaires d'[outils d'aide à la direction et à la gestion](#) des entités, la CMOJ a organisé, le 24 octobre dernier, un séminaire consacré à ce thème. Plus de soixante participants ont suivi les travaux avec grand intérêt et ont pu apprécier un modèle de tableau de bord réalisé en conjuguant les applications informatiques MACH et SAS. L'association de ces deux dernières permet la mise à disposition d'un outil extrêmement convivial et qui mettra un terme à tout comptage manuel. La balle est dans le camp du SPF Justice.

[>> Retour au sommaire](#)

CONTACT

Pour toute réaction, question ou suggestion, écrivez-nous à l'adresse suivante : cmro.cmoj@just.fgov.be

[>> Retour au sommaire](#)